

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB DES AMIS HALTE SCOLAIRE INC.	Numéro de permis 2011765	Date d'inspection Le 18 juin 2019	
Nom de l'établissement Club des Amis 3		Numéro de téléphone (506) 547-0084	
Adresse 840 Grandview Street Bathurst NB E2A 3R7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	23 août 2019	
Commentaires :			

Commentaires généraux

Le tableau pour parent est en conformité. Le matériel du parc extérieur est facile d'accès pour les enfants. L'exploitant va augmenter la gravel qui se trouve autour des structures de jeu avant le début des classes.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 juin 2019

Date

original signé par
Sylvie Duguay

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 juin 2019

Date